

PAR COURRIEL

Québec, le 7 avril 2017

...

Objet : Demande d'accès du 22 mars 2017
N/Réf. : 1617053

...,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 22 mars dernier, visant à obtenir les documents suivants :

« Une copie de *l'Entente portant sur l'Échange de renseignements nécessaires à l'administration de mesures fiscales ou à l'application d'une loi fiscale*, conclut le 7 octobre 2009 entre Investissement Québec et Revenu Québec, ainsi qu'une copie de l'avis relatif à cette Entente de la Commission d'accès à l'information du Québec. »

Vous trouverez ci-joint copie de l'entente du 7 octobre 2009 entre Revenu Québec et Investissement Québec ainsi qu'une copie de l'avis de la Commission relatif à cette entente.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission. Vous trouverez en annexe une note explicative à l'exercice de ce recours.

Recevez, ..., l'expression de nos meilleures salutations.

Rémi Bédard
Directeur de l'administration
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p.j. Entente du 7 octobre 2009 entre Revenu Québec et Investissement
Québec
Avis de la Commission d'accès à l'information
Avis de recours